



PROGRESS

Régie de Territoire Grand Rodez

57 Bd Paul Ramadier

12000 Rodez

09 66 93 08 43

PROGRESS ... le garage solidaire !

Missions générales de la Régie de Territoire

La mission de la régie de territoire est d'entretenir, d'embellir et de veiller sur les quartiers en mobilisant l'expertise d'usage des habitants. Les prestations techniques confiées à la régie exigent qualité et professionnalisme, mais elles se doublent d'une mission de lien et de régulation sociale et elle se traduit également par une activité économique qui favorise l'insertion sociale et professionnelle d'habitants en difficulté. A travers ses activités la régie favorise une réappropriation des espaces publics par les habitants eux-mêmes.

Derrière sa mission technique d'entretien et d'embellissement, l'objectif est de reconstruire avec les habitants une citoyenneté active.

Gouvernance

L'association se compose de personnes physiques et morales adhérentes à ses objectifs.

On distingue 3 catégories de membres :

Les membres de droit :

Communauté d'agglomération du Grand Rodez,

Représentants des bailleurs sociaux : OPH Rodez Agglo Habitat, PACT Aveyron, Polygone HLM

Représentant des centres sociaux CAF

Les adhérents, personnes morales :

Les associations : PROMESSA, Delta St-Eloi, CLCV, Habiter Jeunes, l'ASAC

Les partenaires socio-économiques : ERDF et SUEZ.

Les habitants des quartiers :

Personnes physiques habitant sur les quartiers du centre ancien de Rodez (Embergues, Bonald, St Cyrice, Bêteille), des Costes Rouges, Gourgan, Quatre Saisons, Saint-Eloi/Ramadier.

L'association est administrée par un Conseil d'Administration de 25 membres représentant chaque catégorie d'adhérent. Il ne peut pas délibérer en l'absence d'une catégorie d'adhérent.

Description de l'activité Garage Solidaire

Le garage solidaire de PROGRESS est donc le premier garage de ce type à ouvrir sur le Ruthénois. Il est conçu comme un chantier d'insertion mécanique automobile. Il est destiné aux personnes bénéficiaires de minimas sociaux, jeunes de moins de 26 ans sur demande de la Mission Locale et de toute autre personne orientée par la plateforme de mobilité solidaire. Le montant des réparations et la prise en charge du bénéficiaire sont discutés avec les services d'accompagnement à la mobilité de la plateforme de mobilité. Le projet professionnel et la situation au vu de l'emploi donne priorité d'accès.

L'accès au garage solidaire est également ouvert plus largement en fonction des revenus de chacun. Pour accéder aux services et réparations, il faut être adhérent de la Régie Progress. L'adhésion va de 15 à 100€, en fonction du quotient familial, en plus du coût de prestation. Les personnes souhaitant soutenir le garage solidaire peuvent aussi faire des dons. Le projet est soutenu par l'Agglo de Rodez, le Conseil Départemental, l'État par le biais de la DIRECCTE et de la DDCSPP et le lycée technique Monteil (avec qui le garage passera prochainement une convention pour recevoir des stagiaires).

Les partenaires habituels de la Régie de Territoire seront également mis à contribution pour fournir de l'activité par le biais de leurs parcs automobiles : bailleurs sociaux, collectivités, entreprises et associations partenaires.

Le garage solidaire s'inscrit dans un partenariat avec des acteurs du monde agricole afin d'ouvrir des passerelles pour les salariés en insertion vers la mécanique agricole. Une journée de formation « entretien du tracteur agricole » est programmée pour septembre.

Dimension environnementale

La Régie de Territoire respecte les réglementations environnementales en vigueur pour chacune de ces activités.

Au-delà, La Régie de Territoire est partenaire de l'association de promotion de l'agriculture biologique en Aveyron (APABA) et de l'association pour le développement de l'emploi agricole et rural (ADDEAR). Ces deux associations utiliseront les services du garage solidaire contre de la formation en mécanique agricole. De plus, notre partenariat plus large a pour but de promouvoir la production et la consommation de produits issus de l'agriculture biologique vers les habitants des quartiers et les usagers des services de la Régie.

Contexte, environnement, justification et origine du projet

Le Conseil Départemental a réalisé des diagnostics sur les difficultés de mobilité des publics les plus précaires du département lors de l'écriture de son projet de territoire. La signature du Contrat de Ville du Quartier des Quatre Saisons a donné lieu au même type de constat : détenir le permis de conduire n'est pas suffisant pour résoudre les problèmes de mobilité si des solutions solidaires ne permettent pas d'assumer un budget véhicule.

D'autre part, l'évolution des activités d'insertion amène les acteurs locaux à faire évoluer les supports d'insertion vers des métiers pourvoyeurs d'emploi sur le bassin aveyronnais, voire en tension (mécanique auto et agricole)

La Régie de Territoire est aussi un acteur de la politique de la ville. Le travail quotidien avec les bailleurs sociaux a fait émerger un besoin de médiation sur l'utilisation du domaine public dans les quartiers d'habitat HLM. Une partie des parkings et garages individuels est régulièrement utilisés pour faire des réparations et vidanges sauvages de véhicules privés. La Régie interviendra aussi par le biais du garage afin de proposer des solutions à cette question de gestion urbaine.

La Régie de Territoire PROGRESS a donc proposé d'étendre son chantier d'insertion à une activité de mécanique automobile.

Ce choix est également une conséquence de l'activité actuelle de la Régie de Territoire. Ses chantiers d'espaces verts sont un support de formation pour les opérateurs en insertion. La compétence en maniement de matériel thermique et motoculture est acquise par l'expérience de travail au sein de la Régie. Afin de compléter la compétence des salariés en insertion, il pourra leur être appris l'entretien courant de matériel thermique (vidange deux temps, graissage, ...)

Rodez est une ville de 24000 habitants dans une agglomération de 55000 habitants. Le département de l'Aveyron, l'un des plus ruraux de France, possède un réseau de bus urbains ou interurbains dense mais qui ne permet pas à tous de se rendre au travail en particulier en horaires décalés.

Les autres acteurs de la mobilité solidaire

Une Plateforme de Mobilité Solidaire agit localement pour faciliter la mobilité autonome et durable des publics en insertion sociale et/ou professionnelle. Son action consiste à informer sur les outils, optimiser l'utilisation des aides, compléter les parcours d'insertion, orienter l'offre de transport public, louer des scooters et voitures, accompagner et former afin d'améliorer l'offre existante.

Le garage solidaire conventionne avec la plateforme de mobilité solidaire sur l'orientation des publics accompagnés sur des problèmes de mobilité. La plateforme de mobilité fait aussi réaliser l'entretien de ses véhicules de prêt, deux roues et quatre roues, par le garage de PROGRESS.

Des discussions sont en cours concernant l'accès au micro-crédit avec deux fondations afin de proposer des solutions de financements supplémentaires à chaque usager pour l'achat et la réparation de véhicules.

Planning du projet, état d'avancement :

Ouverture du garage solidaire progressivement entre le 15 mars et le 15 avril 2016. L'inauguration est envisagée mi-mai 2016.

Moyens humains et techniques mis en œuvre :

Moyens humains :

Le garage solidaire est une nouvelle activité de la Régie de Territoire PROGRESS. Des moyens humains préexistants sont donc mis à disposition :

Nicolas MARTINS, garagiste solidaire, ancien artisan garagiste pendant cinq ans et détenteur d'un bac pro maintenance des véhicules automobiles option véhicules particuliers. Lauréat du grand prix de l'apprentissage « industrie, mécanique et aéronautique ». Il fait fonction d'encadrant des salariés en insertion.

Lucas GOUASDOUE, aide-mécanicien en contrat d'apprentissage avec le CFA d'Albi (Tarn)

Trois salariés en insertion avant le mois de mai 2016. Le nombre de salariés en contrat d'insertion augmentera en fonction du démarrage de l'activité et du conventionnement IAE en cours.

Moyens techniques :

Un local technique de 500m², neuf, loué à un particulier. Il comprend une cuisine, deux vestiaires, un accueil et deux bureaux. Ce local est aussi le lieu d'embauche de l'ensemble du personnel de la Régie de Territoire.

Le garage est équipé de deux ponts (deux colonnes), un compresseur d'air et son réseau d'air, un bac récupérateur d'huile, deux servantes et deux tableaux de clés, un pont pour deux roues, une valise de diagnostic.

En quoi le projet apporte-t-il une réponse pertinente au problème de mobilité ?

Le projet est construit de manière à répondre aux besoins exprimés et quantifiés par les travailleurs sociaux du Conseil Départemental et par les services de l'Office HLM Rodez Agglo Habitat.

Les travailleurs sociaux et les conseillers emploi font face à deux difficultés :

- Ils n'ont pas la compétence pour déterminer la pertinence d'une réparation sur un véhicule pour lequel un bénéficiaire demande une aide financière.
- Ils n'ont pas un diagnostic fiable sur la pertinence de l'achat d'un véhicule pour lequel un bénéficiaire demande une aide.

La construction du projet de garage s'est faite autour d'un croisement des financements :

Sollicitation des partenaires de la Régie de Territoire (entretien de véhicules de services)

Ouverture à tous en fonction des revenus de chacun de manière à ce que le prix élevé pour les uns finance les prix bas pour les autres.

Dans quel écosystème partenarial s'inscrit le projet ?

Plusieurs partenaires financiers se sont engagés ou sont en voie de le faire via des subventions :

RODEZ Agglo, l'Etat, le département et le Fond Social Européen.

Plusieurs partenaires se sont engagés, ou sont en voie de le faire, à fournir un ou plusieurs véhicules à entretenir dans l'année :

ERDF, La Poste, la Plateforme de Mobilité Solidaire, le Foyer des jeunes Travailleurs, l'ADDEAR

Des partenariats sur le fond du projet sont en cours :

L'ADDEAR, pour de la formation en mécanique agricole. Le garage solidaire formerait des agriculteurs à l'entretien de leurs tracteurs agricoles. Une journée de formation est déjà prévue en septembre.

Le lycée Monteil, pour de l'échange de savoir-faire, de matériels et l'accueil de stagiaires du lycée dans le garage.

L'office HLM Rodez Agglo, pour des actions de médiation et de prévention sur les problèmes de réparations sauvages de véhicules sur les quartiers. Les actions de médiation se feront en lien avec les médiateurs en poste à la Régie actuellement.

La concession Citroën locale, pour de l'échange de savoir-faire, l'accueil de stagiaire dans la concession venant du garage solidaire et la vente, par la concession, des consommables. Une convention est en cours

de signature afin de sceller le partenariat.

La plateforme de mobilité solidaire, pour l'accompagnement et l'accueil des publics en manque de solution pour faire réparer un véhicule ou avoir un accompagnement à l'achat. Le garage solidaire fait partie du comité de pilotage de la plateforme de mobilité qui travaille en lien avec l'ensemble des travailleurs sociaux œuvrant sur la région de Rodez.

Avec deux garages solidaires du Tarn, nous avons le projet de créer une sorte de fédération des garages solidaires. Un projet de convention est prêt. Le but pratique de ce partenariat est de pouvoir faire bénéficier les usagers de nos garages des services des autres garages adhérents lorsque ceux-ci en auraient besoin au cours de déplacements.

Quelles démarches de veille avec les autres garages solidaires, échanges ... ?

La Régie de Territoire est membre du réseau des Régies de Quartier. La construction du projet s'est faite en liaison avec deux autres Régies ayant des activités similaires : La Régie de Moulins Sud (Allier) et Diagonales La Rochelle.

Nous avons rencontré la Régie de Moulins Sud en préalable afin de comprendre les étapes de la création du projet. L'équipe de la Régie de Moulins est ensuite venue à Rodez afin de nous conseiller techniquement et sur la pertinence globale de l'action.

Nous avons ensuite rencontré les deux garages solidaires du Tarn, Gaillac et Carmaux, pour les mêmes raisons. Le fondateur du garage de Gaillac a participé à la création du garage solidaire de Rodez.

Quelles conditions ?

Le garage fournit et pose les pièces. Il ne réalise pas de contrôle technique.

Nous ne prenons pas en charge le dépannage et remorquage des véhicules et gardons la possibilité de refuser les réparations qui ne sont pas de notre ressort mais nous nous engageons à réorienter vers des garages partenaires qui sont dans la capacité de réaliser ces prestations. Un délai d'immobilisation du véhicule est fixé en fonction des réparations